



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Déserts médicaux

Question au Gouvernement n° 4731

Texte de la question

DÉSERTS MÉDICAUX

M. le président. La parole est à M. Yannick Favennec-Bécot.

M. Yannick Favennec-Bécot. Monsieur le Premier ministre, 8 millions de nos compatriotes, à la ville comme à la campagne, vivent dans un désert médical. Ces Français, éloignés de toute offre de soins, sont exclus de la protection de la santé.

Cette désertification a aussi un impact, en pleine crise sanitaire, sur l'organisation des soins hospitaliers. À titre d'exemple, à Mayenne, dans ma circonscription, la semaine dernière, des femmes n'ont pas pu accoucher au centre hospitalier, faute d'anesthésiste-réanimateur. Cinq bébés qui devaient y naître ont vu le jour dans d'autres établissements. À Laval, les fermetures de services des urgences se multiplient, faute de médecins.

Ce qui est vrai pour la Mayenne est aussi, malheureusement, la réalité quotidienne de bien d'autres hôpitaux partout en France. Cette situation est insupportable et intolérable.

M. Pierre Vatin. Oui !

M. Yannick Favennec-Bécot. Monsieur le Premier ministre, lorsque vous êtes venu en Mayenne en octobre dernier, vous aviez indiqué vouloir « mettre le paquet » pour renforcer les hôpitaux publics. Il est temps pour l'État de tenir sa parole et d'envoyer un signal fort à nos concitoyens ainsi qu'aux personnels de ces établissements qui n'en peuvent plus et auxquels je tiens de nouveau à rendre hommage.

S'agissant des hôpitaux de Laval et de Mayenne, où en est le rapport que le médiateur vous a rendu fin décembre ? Les Mayennais attendent une coopération médicale qui passe par le maintien des activités et des spécialités et veulent la reconstruction de l'hôpital de Laval, établissement support du groupement hospitalier de territoire.

Monsieur le Premier ministre, la patience des Mayennais, et celle des Français, atteint aujourd'hui ses limites. Alors quand et comment allez-vous « mettre le paquet » pour lutter contre nos déserts médicaux et éviter la mort programmée de l'hôpital public dans toute la France, et singulièrement en Mayenne ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UDI-I.*)

M. Pierre Vatin. Et dans l'Oise ?

M. Pierre Cordier. Et dans les Ardennes ?

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Hier, le Président de la République était en déplacement dans la Creuse. J'ai visité à ses côtés une maison de santé pluriprofessionnelle. Ce type d'établissement permet l'exercice regroupé de médecins et de personnels paramédicaux et une augmentation de l'offre de soins disponible pour les patients. En 2017, M. Macron s'était engagé à doubler le nombre de maisons de santé pendant son mandat. Nous l'avons fait.

M. Pierre Cordier. Ce n'est pas vous qui payez, ce sont les collectivités locales !

M. Olivier Véran, ministre. Dans la Creuse, département qui, vous le savez, souffre, comme la Mayenne, de désertification médicale, nous avons également rencontré des professionnels de santé et des élus locaux pour évoquer avec eux toutes les solutions pragmatiques que nous n'aurions pas encore instaurées.

Ils ont cité des éléments de bilan que je me permets de rappeler ici : augmentation de 15 % du nombre de médecins en formation grâce à la suppression du numerus clausus, il était temps ;...

Un député du groupe LaREM. Très bien !

M. Olivier Véran, ministre. ...doublement du nombre de maisons de santé ; multiplication par 100 du recours à la télémédecine ; développement des pratiques avancées ; ouverture de plus de 700 CPTS, les communautés professionnelles territoriales de santé ; déploiement de plus de 2 000 postes d'assistants médicaux pour libérer du temps médical.

Par ailleurs, vous avez raison de souligner qu'il existe des problèmes au sein de l'hôpital. S'agissant des investissements en la matière, vous n'êtes pas sans savoir que nous venons, avec le Premier ministre, de clore un tour de France visant à annoncer un plan de 19 milliards d'euros – excusez du peu – pour reconstruire et moderniser 3 000 hôpitaux et EHPAD. Vous avez raison de souligner qu'il était temps. Nous l'avons fait.

Concernant la situation des hôpitaux de la Mayenne, notamment de celui de Laval, vous avez fait allusion à un rapport en cours de finalisation. S'il n'est pas encore prêt – les fêtes de fin d'année ne sont pas une période propice à type de travail –, l'instruction est sur le point d'arriver à son terme. Vous trouverez ainsi dans ce rapport, dans les tout prochains jours, les réponses aux questions légitimes que vous posez – vous serez évidemment l'un des premiers informés.

Nous continuons donc de lutter avec détermination contre les déserts médicaux. Ne laissons pas croire qu'il existerait des martingales – telle mesure coercitive ou incitative qui permettrait de résoudre le problème. Nous manquons globalement de médecins, dans les villes comme dans les hôpitaux, cela dure depuis quarante ans. Nous avons apporté une solution dès 2018. Il était temps. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Yannick Favennec-Bécot](#)

Circonscription : Mayenne (3^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4731

Rubrique : Médecine

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 janvier 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [26 janvier 2022](#)